

Département
des Landes

Direction de l'Éducation,
de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et sports



DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE au **BNSSA** au titre des PARCOURS D'ENGAGEMENT

Dans le cadre de la démarche « Jeunesses en avant », le Conseil Départemental des Landes s'engage à favoriser « les parcours citoyens et solidaires » en proposant des espaces au sein desquels les jeunes landais et landaises ont la possibilité de réaliser « des parcours d'engagement ».

L'AIDE DU DÉPARTEMENT

Elle est réservée aux jeunes de 17 à 30 ans résident dans les Landes, effectuant ou justifiant de la réalisation d'un parcours d'engagement citoyen.

LE DEMANDEUR DOIT JUSTIFIER D'UN « PARCOURS D'ENGAGEMENT CITOYEN » (au choix)

HYPOTHÈSE 1

JE RÉALISE OU PEUX JUSTIFIER DE LA RÉALISATION
D'UN ENGAGEMENT PARMI (à cocher) :

- Un service civique
 - ▶ Renseignement sur www.service-civique.gouv.fr
- Un engagement au sein du Corps Européen de Solidarité d'au moins 6 mois
- Un mandat de conseiller départemental jeune (ou conseiller municipal des jeunes et des enfants)
- Un mandat au sein d'une Association Temporaire d'Enfant Citoyen (ATEC)
ou d'une Junior Association
 - ▶ Renseignements auprès des Francas des Landes pour les ATEC (05 58 46 33 54)
 - ▶ Renseignements auprès de la Ligue de l'enseignement des Landes pour les Juniors Associations (05 58 06 31 32)
- Autres parcours labellisés (jeune sapeur pompier volontaire, jeune arbitre, jeune éducateur bénévole, bénévole permanent à la Protection civile).



Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 41 99

landes.fr

□ HYPOTHÈSE 2

JE DOIS RÉALISER UN ENGAGEMENT IMPLIQUANT 40 HEURES DE BÉNÉVOLAT (*au minimum*) DURANT AU MOINS 2 MOIS

Il appartient au demandeur de chercher et contacter l'association auprès de laquelle il souhaite réaliser son engagement.

NB : Le demandeur doit obtenir l'accord express du Conseil départemental sur la mission et le planning envisagé avant de débiter le bénévolat : les heures de bénévolat effectuées avant l'obtention de cet accord ne seront pas prises en compte pour l'attribution de l'aide départementale (un délai de 3 semaines entre le dépôt de dossier et le démarrage de la mission est fortement conseillé).

Les missions exercées durant le bénévolat doivent revêtir une dimension citoyenne.

Ainsi sont exclues :

- les missions relevant d'une formation ou d'un cursus scolaire,
- les missions relevant habituellement d'un emploi salarié,
- les missions effectuées dans le cadre d'une activité salariée,
- les missions effectuées à titre personnel,
- les missions réalisées au sein de Comités de fêtes, sauf s'il s'agit d'activités exclusivement dédiées à une action humanitaire et/ou caritative.

MODALITÉS D'INSTRUCTION ET PIÈCES À FOURNIR

1) Le demandeur doit déposer sa demande avec les pièces suivantes

- le dossier présent dûment complété
- une photocopie de la Carte Nationale d'Identité,
- un RIB
- la fiche de l'attestation d'inscription à la formation.
- une attestation d'engagement :
 - dans le cadre de l'hypothèse 1 : produire une attestation fournie par l'autorité administrative compétente certifiant la validité du parcours labellisé déjà réalisé ou en cours de réalisation
 - dans le cadre de l'hypothèse 2 (réalisation des 40 heures de bénévolat) : produire les documents suivants fournis par la structure d'accueil :
 - › attestation d'engagement remplie (Fiche 2) à produire dès le dépôt de la demande,
 - › attestation d'éligibilité au dispositif communal dans l'hypothèse d'un cumul avec un dispositif communal ou intercommunal,
 - › convention signée entre la structure d'accueil et le demandeur (Fiche 3) à produire après accord donné pour débiter le bénévolat

LA DEMANDE DOIT CONCERNER UNE INSCRIPTION AU BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE (BNSSA). L'AIDE VERSÉE SERA D'UN MONTANT MAXIMUM DE 200 €.

Les diplômes et formations pré-requises pour candidater à l'examen du BNSSA, les formations complémentaires de type certificat de Surveillance et de Sauvetage Aquatique ainsi que les « recyclages » ne sont pas éligibles au présent dispositif.

Le siège social de l'organisme de formation doit être situé en Aquitaine. L'aide ne peut pas représenter plus de 80 % du coût de la formation à la charge du bénéficiaire, déduction faite des aides perçues par ailleurs par ce dernier.

2 HYPOTHÈSES POUR JUSTIFIER D'UN ENGAGEMENT CITOYEN		
	HYPOTHÈSE 1	HYPOTHÈSE 2
	Je réalise ou peux justifier de la réalisation d'un engagement	Je réalise 40 heures de bénévolat au sein d'une association durant au moins 2 mois
Étape 1	<p>Je vérifie que l'engagement réalisé ou en cours de réalisation correspond à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - service civique - engagement au sein du Corps Européen de Solidarité d'au moins 6 mois - mandat de conseiller départemental jeune - mandat au sein d'une ATEC ou d'une junior association 	<p>Je contacte l'association auprès de laquelle je souhaite réaliser mon engagement citoyen et je remplis avec elle la fiche 2</p> <p>Je dépose mon dossier (imprimé de demande, RIB, fiche 1, photocopie de la carte d'identité et fiche 2) auprès du Conseil départemental</p>
Étape 2	<p>Je dépose mon dossier (imprimé de demande, RIB, fiche 1, photocopie de la carte d'identité et attestation certifiant la validité de mon engagement)</p>	<p>Après une pré-instruction de mon dossier, si mon engagement est validé, j'obtiens un accord du Conseil départemental, je signe la convention avec l'association d'accueil et je peux débiter mon bénévolat</p>
Étape 3	<p>Attribution de l'aide en cours d'engagement et durant votre formation BNSSA</p>	
Étape 4	<p>À la fin de ma formation, j'adresse au Conseil départemental le diplôme du BNSSA ou l'attestation d'achèvement de la formation et la fiche 4 d'attestation de fin de mission.</p>	

AIDE POUR LE BNSSA AU TITRE D'UN PARCOURS D'ENGAGEMENT

LE DEMANDEUR

NOM :

PRÉNOMS :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

.....

.....

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif : CCAS (CIAS) Pôle Emploi
 Mission Locale Prévention Spécialisée
 Autres

Le demandeur sollicite l'aide au BNSSA auprès du Conseil départemental, au titre du parcours d'engagement suivant

HYPOTHÈSE 1 JE RÉALISE OU PEUX JUSTIFIER DE LA RÉALISATION D'UN ENGAGEMENT PARMi (à cocher) :

- Service civique/engagement au sein du Corps Européen de Solidarité
- Participation au Conseil départemental des jeunes (ou conseiller municipal des jeunes et des enfants)
- Participation à une ATEC ou une Junior Association
- Réalisation d'une mission dite labellisée :

(jeune sapeur pompier volontaire, jeune arbitre, jeune éducateur bénévole, bénévole permanent à la protection civile)

HYPOTHÈSE 2 JE RÉALISE UNE CONTRIBUTION CITOYENNE DE 40 H SUR UNE PÉRIODE MINIMUM DE 2 MOIS

Les « parcours d'engagement » de 40 h sont examinés par la Commission Éducation, Jeunesse et Sports. Un avis favorable est nécessaire pour la présentation du dossier à la Commission Permanente du Conseil départemental.

↳ Ce parcours peut avoir été réalisé dans le cadre d'un dispositif d'aide communal ou intercommunal et doit avoir une dimension citoyenne.

Précisez la commune ou l'intercommunalité ayant attribué l'aide :

Précisez le montant de l'aide accordée :

↳ La mission de bénévolat est décrite à la fiche 1 « Attestation d'engagement » (à renseigner)

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire, avec votre consentement explicite, ont pour finalité l'instruction d'une demande d'aide au BNSSA au titre des parcours d'engagement. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en remplissant la mention prévue à cet effet dans le formulaire.

Les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et papier et ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage. Elles ne sont conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement : 10 ans. Le Département est le responsable du traitement et les destinataires des données sont les suivants : les services de la DEJS. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne.

Le Département a désigné un Délégué à la Protection des Données que vous pouvez joindre par courriel à l'adresse suivante : dpd@landes.fr.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au règlement européen n° 2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données ou de limitation du traitement. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données et donner des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

Avez-vous sollicité d'autres financements ?

Région Nouvelle Aquitaine	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Montant :
Mission Locale des Landes	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Montant :
Autres :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Montant :

Avez-vous déjà obtenu d'autres financements ?

Région Nouvelle Aquitaine	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Montant :
Mission Locale des Landes	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Montant :
Autres :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Montant :

»» Déclaration à faire par le demandeur

En soumettant ce formulaire (cochez la case) :

> je certifie exacts les renseignements portés ci-dessus :

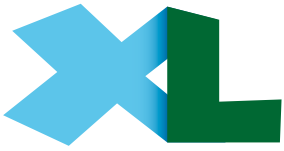
- j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de la demande d'aide au "BNSSA". Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement auprès du Délégué à la Protection des Données du Département des Landes : dpd@landes.fr

> et m'engage à rembourser l'aide départementale qui me serait versée en cas de :

- non respect de mon engagement citoyen (réalisation des 40 heures)
- déclaration insincère d'autres aides obtenues avant et après le dépôt de la présente demande d'aide pour le financement de mon BNSSA me plaçant dans une situation de cumul d'aides interdit (Fond d'Aide aux Jeunes et Fonds Départemental d'Aide aux Familles) ou dépassant le plafond de cumul autorisé (dans l'hypothèse de cumul avec une aide communale, intercommunale ou régionale).

A, le

Signature



Département
des Landes

Direction de l'Éducation,
de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et sports

**ATTESTATION D'INSCRIPTION
À LA FORMATION**

FORMATION :

NOM DE L'ORGANISME :

NUMÉRO D'AGRÉMENT :

RESPONSABLE (Nom et Qualité) :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresse :

.....

.....

Je soussigné certifie que (Nom et Prénom du demandeur)
poursuit dans sa totalité une formation BNSSA.

Date de la formation

Fait à

Cachet et signature de l'organisme

Signature du demandeur

▼ **À remplir par le représentant de la structure d'accueil**

Je, soussigné(e).....

en qualité de

atteste que (nom et prénom du bénéficiaire)

suivra un « parcours d'engagement » au sein de la structure :.....

.....

Les modalités d'accueil et de présence sont les suivantes :

.....

.....

.....

.....

Date de début : _____

Date de fin : _____

Planning prévisionnel (indiquer les jours et les horaires de présence) :

Les missions confiées au bénéficiaire dans le cadre de ce dispositif sont décrites ci-après :

.....

.....

.....

.....

.....

pour faire valoir ce que de droit

Fait à le

Le demandeur
[Nom prénom]

Le représentant légal de la structure d'accueil
[Nom prénom]

Signature et cachet obligatoires